



## *Communiqué de presse*

### **Premier bilan des FIP : de très bons résultats**

#### **Entre 2003 et 2007**

- **83 FIP créés**
- **Plus de 800 millions € levés**
- **Plus de 300 entreprises accompagnées**

#### **Une accélération de la dynamique en 2007**

- **375 millions € levés**
- **Près de 100 millions € investis**
- **Plus de 150 entreprises financées**

### **Etude AFIC-AFG sur « l'Activité et le poids économique des FIP sur 2003-2007 »**

Paris, le 21 juillet 2008

L'AFG (Association Française de la Gestion Financière) et l'AFIC (Association Française des Investisseurs en Capital) publient ce jour les résultats de leur étude commune « Activité et Poids économique des Fonds d'Investissement de Proximité (FIP) sur 2003-2007 » qui dresse un premier bilan à la fois en terme de levée de fonds et d'investissements.

#### ***La montée en puissance des FIP***

Selon l'étude, depuis leur création en 2003, **83 FIP ont été constitués par 24 sociétés de gestion. Ils ont levé plus de 800 millions €** sur la période, avec une très forte accélération de la collecte depuis 2005.

Présents sur l'ensemble du territoire (à l'exclusion à ce jour du Limousin), **les FIP ont investi 160 millions € dans plus de 300 entreprises**, implantées dans les régions à forte densité de PME (principalement Ile-de-France, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, PACA, Nord Pas-de-Calais et Aquitaine).

#### ***Une accélération de la dynamique, en particulier en 2007***

2007 constitue l'année la plus importante en termes d'investissements puisque près des deux tiers des sommes investies, soit près de 100 millions €, ont été concentrés sur plus de 150 entreprises, à comparer aux 300 PME accompagnées par les FIP depuis 2003.

Près de 50% des entreprises financées en 2007 l'ont été dans le cadre d'un investissement en Capital Développement et plus de 30% en Capital Transmission/LBO. Les entreprises en création concentrent quant à elles plus de 10% des montants investis.

#### ***De très bons résultats déjà obtenus et des perspectives de croissance prometteuses***

Ce premier bilan confirme la montée en puissance des FIP qui jouent un véritable effet de levier en faveur de l'investissement en région. La forte dynamique de croissance des investissements constatée depuis 2 ans devrait s'accélérer en 2008 et dans les années à venir.

Retrouvez l'intégralité de l'étude sur : [www.afic.asso.fr](http://www.afic.asso.fr) / [www.afg.asso.fr](http://www.afg.asso.fr)

### **Méthodologie de l'étude :**

L'étude a été conduite à la demande du groupe de travail commun à l'AFG et l'AFIC auprès des 25 sociétés de gestion ayant créé des FIP. 24 ont participé à l'enquête. Autrement dit, seule une société de gestion n'a pas souhaité répondre au questionnaire. Ainsi, **le taux de réponse s'établit à 96%**. Il n'y a pas eu d'extrapolation des non répondants. A noter que cette étude ne tient pas compte des FIP « ISF » lancés en 2008.

Les statistiques ont été obtenues sur la base des données qui ont été collectées via le site Internet sécurisé que l'AFIC a mis en place : [www.afic-data.com](http://www.afic-data.com). Ouverte en 2006 et dédiée aux membres de l'AFIC, cette plateforme électronique permet de collecter les données sur l'activité, la performance et l'impact économique et social du Capital Investissement par véhicule d'investissement et par métier. Les transactions sont saisies directement par les membres « deal by deal ».

### **Définition d'un FIP (Fonds d'Investissement de Proximité) :**

Les FIP sont, comme les FCPI, une catégorie spécifique de FCPR, créée par la Loi pour l'initiative économique du 1er août 2003. Alors que les FCPI financent des sociétés innovantes de moins de 2000 salariés, les FIP ont pour objet le financement des TPE (très petites entreprises) et des PME non cotées œuvrant dans des secteurs traditionnels et implantées régionalement. L'investissement dans les FIP bénéficie, comme celui des FCPI, d'une incitation fiscale.

### **A propos de l'AFIC :**

Créée en 1984, **l'Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC)**, avec plus de 260 membres actifs, regroupe l'ensemble des structures de Capital Investissement installées en France : Sociétés de Capital Risque (SCR), Fonds Communs de Placement à Risque (FCPR), Fonds Communs de Placement dans l'Innovation (FCPI), Fonds d'Investissement de Proximité (FIP), sociétés de gestion, sociétés de conseil, fonds de fonds, sociétés d'investissement... En outre, l'AFIC compte 200 membres associés issus de tous les métiers – avocats, experts-comptables et auditeurs, conseils, banquiers... – qui accompagnent et conseillent les investisseurs et les entrepreneurs dans le montage et la gestion de leurs partenariats.

L'AFIC, à travers sa mission de déontologie, de contrôle et de développement de pratiques de place, figure au rang des deux associations reconnues par l'AMF et dont l'adhésion constitue pour les sociétés de gestion une des conditions d'agrément. C'est la seule association professionnelle spécialisée sur le métier du Capital Investissement.

Outre les services qu'elle rend à ses adhérents (veille juridique, réglementaire et fiscale ; études et statistiques ; formation ; développement et communication...), la vocation de l'AFIC est de fédérer, représenter et promouvoir la profession du Capital Investissement auprès des investisseurs institutionnels, des entrepreneurs, des leaders d'opinion et des pouvoirs publics. Elle contribue, dans le cadre d'un dialogue permanent, à l'amélioration du financement de l'économie, en particulier à destination des PME-PMI, à la stimulation de la croissance et la promotion de l'esprit d'entreprise.

**En 2007, les membres de l'AFIC ont investi plus de 12.6 milliards € dans plus de 1 500 entreprises.** Avec plus de 20% du marché européen, l'industrie du Capital Investissement française classe au 1er rang d'Europe Continentale et au 3ème rang mondial.

Pour plus d'information : [www.afic.asso.fr](http://www.afic.asso.fr)

### **A propos de l'AFG :**

**L'Association Française de la Gestion Financière (AFG)** représente les professionnels de la gestion pour compte de tiers. Elle réunit tous les acteurs du métier de la gestion d'actifs, qu'elle soit individualisée sous mandat ou collective.

**Les sociétés de gestion de portefeuille**, dont le nombre dépasse désormais 500, gèrent près de **2500 milliards d'Euros**. Elles permettent aux investisseurs, particuliers et institutionnels, d'accéder aux compétences de professionnels de la gestion d'actifs. Elles répondent à des règles strictes, notamment en matière d'agrément et de contrôle, et sont placées sous le bloc de compétence de l'Autorité des marchés financiers. Au cours des dernières années se sont créées de nombreuses sociétés de gestion, dont près d'une cinquantaine en 2007 spécialisées la plupart du temps dans des secteurs innovants.

L'industrie de la gestion est à la pointe du développement de nouveaux types de techniques ou de produits spécialement adaptés à l'évolution de la demande et aux nouvelles conditions de marché : capital investissement, gestion active, gestion alternative, multigestion, investissement socialement responsable, fonds immobiliers, produits garantis ou à promesse.

**Le capital investissement est devenu une branche très active du métier de la gestion.** Les FCPR – FCPI-FIP s'adressent à une clientèle de plus en plus large. Ces dernières années ont été marquées par d'importantes évolutions d'ordre déontologique et réglementaire grâce notamment aux travaux de la commission capital-investissement que préside Christophe Bavière, président du directoire d'AGF Private Equity.

Pour plus d'information : [www.afg.asso.fr](http://www.afg.asso.fr)

### **Contacts presse :**

**Pour l'AFIC :** Stéphanie Elbaz, Publicis Consultants – Tel : 01 44 43 79 51 – [stephanie.elbaz@consultants.publicis.fr](mailto:stephanie.elbaz@consultants.publicis.fr)  
et Laurent Wormser, Publicis Consultants – Tel : 01 44 43 79 18 – [laurent.wormser@consultants.publicis.fr](mailto:laurent.wormser@consultants.publicis.fr)

**Pour l'AFG :** Dominique Pignot – Directrice de la communication – Tel : 0144 94 94 17 – [d.pignot@afg.asso.fr](mailto:d.pignot@afg.asso.fr)